

Colloque

organisé par l'Institut de sciences criminelles et de la justice

En partenariat avec la Cour d'appel de Bordeaux, l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), l'Ecole doctorale de Bordeaux

Les écoutes judiciaires en procédure pénale

mercredi 27 septembre 2017 - 8h40 > 17h30

Amphi Duguit - Pôle juridique et judiciaire - 35 place Pey-Berland - Bordeaux

> Venir au Pôle juridique et judiciaire

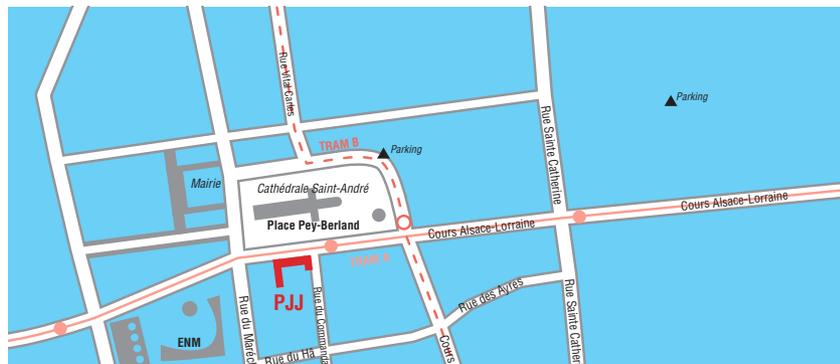
Depuis la gare

- > Taxis, service permanent dans la cour d'arrivée
- > Gare Saint-Jean, prendre le tram C (direction Les Aubiers) > descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre le tram A (direction Mérignac) > descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 20 mn env.).

Depuis l'aéroport

- > Taxis
- > Prendre la liane 1 jusqu'à Gambetta > rejoindre la rue Vital Carles et prendre le tram B arrêt Gambetta (direction Pessac Centre), descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 50 mn env.).

Pôle juridique et judiciaire > Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville



Ouvert à la formation continue des avocats (120 € la journée pour 8 h)

> inscription obligatoire à : anne-marie.fauris@u-bordeaux.fr

Entrée gratuite pour les étudiants et enseignants-chercheurs

> sous réserve d'inscription préalable sur

<http://iscj.u-bordeaux.fr>

ISCJ - Institut de sciences criminelles et de la justice
gestion administrative : anne-marie.fauris@u-bordeaux.fr
4, rue du Maréchal JOFFRE, CS 61752, 33075 Bordeaux CEDEX

juin 2017 - imprimerie pessac - université de Bordeaux

Colloque

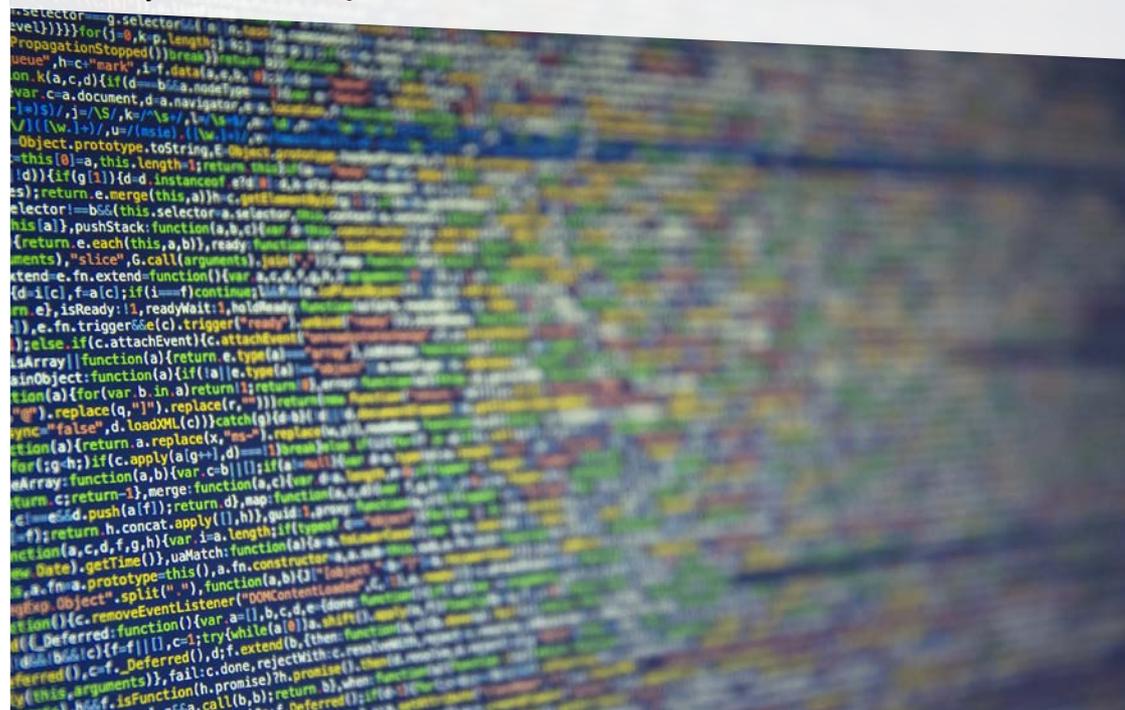
Les écoutes judiciaires en procédure pénale

mercredi 27 septembre 2017 - 8h40 > 17h30

Amphi Duguit - Pôle juridique et judiciaire - 35 place Pey-Berland - Bordeaux

Direction scientifique

Evelyne BONIS-GARÇON



contact
iscj@u-bordeaux.fr
inscription obligatoire
<https://iscj.u-bordeaux.fr>

ISCJ

Institut de sciences
criminelles et de la justice

université
de BORDEAUX

Matinée

La réalisation des écoutes

Sous la présidence de **Philippe Conte**, professeur à l'Université Paris 2

- 8h40 **Mot d'accueil**
Jean-Christophe Saint-Pau, professeur à l'Université de Bordeaux, doyen de la Faculté de droit et science politique
- 8h50 **Propos introductifs**
Evelyne Bonis, professeur à l'Université de Bordeaux
- 9h **Ecoutes et légalité : le point de vue de l'universitaire**
Stéphane Detraz, maître de conférences à l'Université Paris-Sud
- 9h30 **Ecoutes et loyauté : le point de vue de l'universitaire**
Aurélie Bergeaud, professeur à l'Université de Bordeaux
- 10h **Ecoutes, légalité et loyauté : le point de vue du magistrat à la Cour de cassation**
Mme Caron, magistrat près la Cour de cassation
Echanges avec la salle et pause
- 11h **Ecoutes et secret professionnel des avocats : le point de vue de l'universitaire**
Cédric Ribeyre, professeur à l'Université de Grenoble Alpes
- 11h30 **Les preuves obtenues par IMSI-catchers et les droits fondamentaux**
Virginie Peltier, professeur à l'Université de Bordeaux
- 12h **Les problèmes juridiques posés par les nouveaux modes d'écoutes, le point de vue des magistrats**
Pascal Lemoine, avocat général à la Cour de cassation et **Denis Roucou**, 1er vice-président en charge du service pénal au TGI de Bordeaux
- 12h30 **Echanges avec la salle**

Après-midi

L'exploitation des propos recueillis par les écoutes

Sous la présidence de **Valérie Malabat**, professeur à l'Université de Bordeaux

Les contrôles en droit interne

- 14h **Retranscription et traduction éventuelle des propos**
François Fourment, professeur à l'Université François Rabelais, Tours
- 14h30 **Les lignes des tiers et la nullité,**
Yannick Capdepon, maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- 15h **Le rôle du contrôleur de la plateforme nationale des écoutes judiciaires (PNIJ)**
Mireille Imbert-Quaretta, conseiller d'Etat honoraire, contrôleure de la PNIJ
- 15h30 **Echanges avec la salle et pause**

Les contrôles en droit comparé

- 16h **Le modèle anglo-saxon des écoutes judiciaires**
Barbara Drevet, doctorante à l'Université de Bordeaux (ISCJ)
- 16h30 **Le modèle espagnol des écoutes judiciaires**
Amane Gogorza, maître de conférences à l'Université de Toulouse I Capitole
- 17h **Le modèle italien des écoutes judiciaires**
Caroline Peloso, doctorante à l'Université de Bordeaux (ISCJ)
- 17h30 **Rapport de synthèse**
Philippe Conte